

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 25 avril 2014

Sous la présidence de M. Le Maire Christian ALEXANDRE

Etaient présents :

ALEXANDRE Christian, GEORGET Arthur, HAUTEVILLE Cyril, JOUBERT Marc, LACROIX Yvette, MARTIN Isabelle, MATICHARD Gilles, PICARD Eric, PORTENEUVE Fabien, RECOQUE Pascal.

Etait absent :

ALLARD Jean-Yves

Secrétaire de Marie :
PELIN Florence

Secrétaire de séance :
Isabelle MARTIN

Ordre du jour :

- budget primitif 2014 ;
- taux d'imposition 2014 ;
- tarif redevance assainissement ;
- questions diverses.

1. APPROBATION DU BUDGET 2014

M. le Maire procède à la lecture du budget, en expliquant différents points.

Budget communal : le budget de fonctionnement est de 626 952, 45 €.

Les points forts sont :

- augmentation du budget concernant la voirie pour l'entretien des routes ;
- suppression des indemnités des élus ;
- augmentation du budget pour les associations.

Le budget d'équipement est de 522 928, 99 €.



Différents travaux sont à prévoir :

- accessibilité de la Poste pour les personnes à mobilité réduite ;
- voirie les Mas-Coussangettes ;
- et d'autres qui restent à discuter : étude « cœur de Bourg », chauffage à l'école.

Pour le budget de l'eau : il faut harmoniser le prix du syndicat des eaux de Viverols avec celui du syndicat des eaux Hauteville-La Valette, soit une augmentation de 5 centimes/litre pour une consommation de 1 à 120 m³ et 3 centimes/litre au-delà de 120 m³.

Budget d'assainissement :

- Section exploitation : Suite à l'étude diagnostique assainissement, une augmentation du traitement de l'eau est nécessaire : de 10 centimes/litre jusqu'à 120 m³ (soit de 0,60 € à 0,70 €), et de 5 centimes/litre au-delà de 120 m³ (soit de 0,35 € à 0,40 €).
- Section investissement : des travaux sont à prévoir au Chambon pour diminuer l'afflux d'eau à la station d'épuration, en séparant les eaux pluviales des eaux usées.

Il est procédé au vote : Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

2. TARIF REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le tarif de Redevance Assainissement à compter du 1er août 2014 comme indiqué ci-dessous :

- Forfait par compteur : 50 euros ;
- de 0 à 120 M³ d'eau consommée : 0.70 euros le M³ ;
- au delà de 120 M³ d'eau consommée : 0.40 euros le M³ ;
- Droit de branchement au réseau d'assainissement : 500 euros.

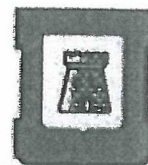
Il est procédé au vote : Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

3. TAUX D'IMPOSITION 2014

La section de fonctionnement du budget 2013 étant excédentaire, cela nous permet de conserver les taux des 3 taxes communales existants :



- Taxe d'Habitation : **7.35 %**
- Taxe Foncière (Bâti) : **14.24 %**
- Taxe Foncière (Non Bâti) : **75.67 %**

Il est procédé au vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

4. DELIBERATION C. C. A. S.

Le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal. Leur nombre ne peut être supérieur à 16 et ne peut être inférieur à 8 en plus du Président, il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le Maire. Monsieur le Maire est Président de droit du Conseil d'Administration.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer à 8 le nombre des membres du Conseil d'Administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne Isabelle MARTIN, Cyril HAUTEVILLE, Arthur GEORGET et Jean-Yves ALLARD comme membres du CCAS

D'autre part, Monsieur le Maire informe qu'il a nommé Marie-Hélène BRIZET, Michèle CHAMORET, Michel TRIQUERA et Stéphanie GAYARD comme membres extérieurs du CCAS.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

5. COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Il y a lieu de constituer avant le 28 avril 2014 une nouvelle commission communale des impôts directs dans la commune et de dresser une liste de présentation comportant douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants. M. le Maire propose les listes suivantes, en sachant que seules 6 personnes sur 12 seront retenues :

Commissaires titulaires :

Nom – Prénom	Adresse	
PORTENEUVE René	Le Moulinet – 63840 VIVEROLS	Agriculteur
PIROL André	Loubardanges – 63840 SAUVESSANGES	Agriculteur
ROURE Paul	Coussangettes – 63840 VIVEROLS	Propriétaire de Bois
BERNARD Régine	Le Chambon - 63840 VIVEROLS	Propriétaire
DIBON Marc	Coussangettes – 63840 VIVEROLS	Propriétaire de Bois

Mairie de VIVEROLS

Le Bourg

63840 VIVEROLS



ESTIER Mireille	Le Bourg – 63840 VIVEROLS	Propriétaire
BORDET Thierry	Route des Mas – 63840 VIVEROLS	Propriétaire
COURTINAT Sylvain	Le Bourg – 63840 VIVEROLS	Commerçant
BRIGOLLE René	Les Maisons Neuves – 63840 VIVEROLS	Propriétaire
DAURELLE Christian	Les Mas – 63840 VIVEROLS	Propriétaire
CHAMORET Michèle	Le Pont de la Pierre – 63840 VIVEROLS	Propriétaire

Commissaires suppléants :

Nom – Prénom	Adresse	
PICARD Eric	Coussangettes – 63840 VIVEROLS	Agriculteur
CUSSONNET Jean Paul	Rochette – 63840 SAUVESSENGES	Propriétaire
COUHERT Olivier	Le Grand Pré – 63840 VIVEROLS	Propriétaire
BREUIL Dominique	Lot l'Orée de l'Auvergne - 63840 VIVEROLS	Propriétaire
SEPTIER Daniel	Lot l'Orée de l'Auvergne – 63840 VIVEROLS	Propriétaire
MALOBERTI Alain	Etruchat - 63840 VIVEROLS	Propriétaire
TOURNEBIZE Mathieu	Le Bourg – 63840 VIVEROLS	Commerçant
DAURELLE Monique	Les Mas – 63840 VIVEROLS	Propriétaire
GAYARD Hervé	Les Gouttes – 63840 VIVEROLS	Propriétaire
VALENTIN Marie-Claude	Le Bourg – 63840 VIVEROLS	Propriétaire
ALLARD-GEORGET Blandine	Coussanges – 63840 VIVEROLS	Propriétaire

Il n'y a pas de remarques concernant ces listes qui sont approuvées à l'unanimité.

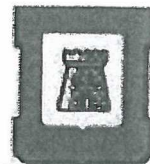
6. QUESTIONS DIVERSES

- Pour le budget de l'école, il faut prévoir une augmentation du prix du repas de la cantine, car le prix d'achat des aliments est supérieur au prix de vente des tickets de cantine. Une augmentation se fera à la rentrée de septembre 2014. Le prix du repas sera défini lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal;
- Information : une rencontre avec la Madame la Sous-préfète a eu lieu le 23 avril à Dore l'Eglise. Les services de l'Etat ont été présentés : Direction départementale de la protection des populations, accueil péri et extrascolaire, unité territoriale...Les noms des directeurs et les coordonnées téléphoniques ont été donnés ;
- Un email du trésorier payeur général nous a informé que les frais de mission sont remboursables lorsque les déplacements se déroulent en dehors de la commune, et non pas en dehors du département, comme il l'avait précédemment dit, ce qui règle le problème des frais de déplacement des élus ;

Mairie de VIVEROLS

Le Bourg

63840 VIVEROLS



- Une réunion est prévue aux mois de mai et juin avec les architectes responsables des travaux à la maison Granet qui ne sont pas terminés, ce qui a pour effet de bloquer le versement des subventions dues à la commune (environ 50 000 €).
- M. HAUTEVILLE dresse un bilan de la première réunion du syndicat des eaux Hauteville-La Valette, pendant laquelle a eu lieu la réélection du Président (Noël DOMPS) et du vice-président (Cyril HAUTEVILLE). Le réseau est réparti entre Saillant (60 %) et Viverols (40 %) ;
- M. JOUBERT souhaiterait que le règlement du service des eaux soit revu car l'existant est succinct ;
- M. GEORGET a rencontré Jordan GRAC, Président de l'AJV, qui souhaite une réunion avec les membres du Conseil pour exposer son projet ;
- Le Maire voudrait rencontrer toutes les associations pour définir leurs besoins. Il propose à Mme LACROIX d'organiser une rencontre avec les responsables des associations ;
- M. PORTENEUVE explique que l'APE du collège de Saint-Anthème veut un rendez-vous pour obtenir une subvention.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30.

Le Maire